



GOPAC reconnaît le soutien de

State of Kuwait

Quatrième Forum des parlementaires
Pourquoi les parlementaires sont importants pour la CNUCC
4^e Conférence des états partis à la Convention des Nations
Unies contre la corruption

26 octobre 2011
Marrakech, Maroc

RAPPORT

Contexte

L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) vise à lutter contre la corruption. GOPAC est déterminée à assurer une reddition de comptes démocratique par l'entremise de parlementaires engagés, informés et passionnés, en ciblant, en appuyant et en inspirant ces parlementaires dans leurs efforts visant à obliger les gouvernements à agir de manière responsable dans la lutte contre la corruption et son éradication.

La Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC) est un des moyens d'y parvenir. La CNUCC est un consensus international portant sur ce que les États devraient faire pour enrayer la corruption : la prévention, la criminalisation et les poursuites judiciaires, de même que la coopération internationale, la récupération et le rapatriement d'actifs. Depuis le 15 mai 2011, la Convention est désormais ratifiée par 154 pays. Sa mise en œuvre est supervisée par la Conférence des états parties. GOPAC œuvre auprès de la Conférence des états parties dès la cérémonie de signature à Mérida, au Mexique, en 2003. Le président-directeur général de GOPAC, John Williams, y a fait une déclaration encourageant l'ONU et les parties signataires à inclure le parlement et les parlementaires dans la portée des travaux de la CNUCC. Depuis, GOPAC a parlé de la Convention lors des événements régionaux et mondiaux, a créé un groupe de travail mondial pour accroître le leadership politique, et a ciblé pour les parlementaires des manières de soutenir la CNUCC tout en améliorant leur propre rendement individuel et institutionnel.

Lors de la Conférence des états parties inaugurale, tenue à la mer Morte, en Jordanie, en 2006, GOPAC et sa section régionale arabe (ARPAC) ont collaboré avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans l'organisation d'un Forum des parlementaires, axé sur l'élaboration d'un plan d'action parlementaire. Les parlementaires ont déterminé les étapes complémentaires que peuvent prendre les parlements, comme le renforcement de la surveillance parlementaire et du code d'éthique parlementaire. Le deuxième Forum des parlementaires à Nusa Dua, en Indonésie, en 2008, a été organisé en partenariat avec l'U4 Anti-Corruption Resource Centre (centre de ressources anticorruption) et l'ONUDC. Le Forum a rassemblé des parlementaires et des parties intéressées de partout dans le monde et a ciblé des moyens pour les parlementaires de soutenir la mise en œuvre des améliorations à la gouvernance qui sont nécessaires pour enrayer la corruption. Lors du troisième Forum, à Doha, au Qatar, en 2009, GOPAC a coordonné un événement où les parlementaires ont pu trouver des manières de faire participer les citoyens, les personnalités de la société civile, des agences internationales et des experts pour ensemble lutter contre la corruption. Cela a également été l'occasion de présenter un guide créé par l'ARPAC pour aider les parlementaires régionaux à favoriser la ratification de la CNUCC, de même que son application efficace dans leur pays.

En 2011, GOPAC a poursuivi ses interventions auprès de la Conférence des états parties et a organisé le quatrième Forum des parlementaires à Marrakech, au Maroc. Le rapport suivant fait état des conclusions de l'événement.

Quatrième Forum des parlementaires : Pourquoi les parlementaires sont importants pour la CNUCC

GOPAC a parrainé le quatrième Forum mondial des parlementaires à la Conférence des états parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), le 26 octobre 2011, à Marrakech, au Maroc. Le Forum était axé sur la manière dont les parlementaires devraient demander des comptes au gouvernement afin d'assurer la mise en œuvre des principes de la CNUCC et d'assurer la présence d'un système de compte rendu pour la CNUCC¹. Une cinquantaine de députés, de fonctionnaires et de représentants de la société civile ont discuté du rôle des parlementaires au sein de la CNUCC².

Naser Al Sane, président de GOPAC, a accueilli et remercié le groupe pour sa participation à l'événement. Il a souligné la nécessité de renforcer les capacités des parlementaires – de les munir des connaissances et des outils voulus, et les engager dans les nouvelles initiatives de lutte contre la corruption – afin qu'ils puissent acquérir suffisamment d'expertise technique pour voter de manière éclairée et informée au gouvernement. M. Al Sane a parlé des groupes de travail mondiaux de GOPAC (GTM), formés de divers parlementaires qui font avancer des programmes anticorruption dans les régions touchées par la CNUCC, de la surveillance parlementaire, de la lutte au blanchiment de capitaux et du code d'éthique des parlementaires. Grâce à ses groupes de travail, GOPAC offre une expertise technique aux parlementaires. L'organisation assiste également ses membres dans la présentation de projets de loi et de changements dans la reddition de comptes dans les parlements nationaux, et ce, dans le but de lutter contre la corruption et d'encourager la saine gouvernance.

M. Al Sane a également souligné les efforts déployés par GOPAC lors du quatrième Forum dans le travail avec les délégués pour que les parlementaires et la société civile soient inclus dans la CNUCC. Une ébauche d'amendement a été présentée aux délégués. Toutefois, malgré de récents changements dans le monde arabe, certains pays précis de la région s'opposent toujours au rôle que jouent la société civile et les parlementaires au sein de la CNUCC.

Lors de sa présentation, John Williams, président-directeur général de GOPAC, a commencé par remercier la CNUCC d'avoir fait l'ébauche d'une convention au service des habitants du monde. Il a souligné l'importance pour les parlementaires d'avoir la responsabilité constitutionnelle d'exiger que l'organe exécutif du gouvernement rende publiquement des comptes à la population, qu'il présente au parlement un rapport ouvert sur son exercice du pouvoir et sur la répartition des ressources publiques, et qu'il présente directement et publiquement son opinion sur le caractère approprié de ces actions, de même que les leçons

¹ Voir l'annexe A pour consulter l'ordre du jour.

² Voir l'annexe B pour consulter la liste des participants.

qu'on peut en tirer. Tout comme M. Al Sane, il a pressé les citoyens et les gouvernements de la région d'établir une démocratie forte qui permettra d'élire des représentants transparents et responsables.

Le président du Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC) au Mali, Amadou Bouare, a parlé des situations où des parlementaires africains ont créé des synergies avec la société civile afin de lutter contre la corruption. Il a encouragé les parlementaires à mettre en œuvre les principes de la CNUCC et de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre corruption, à renforcer la capacité des parlementaires à évaluer l'ampleur de la corruption, à travailler activement avec la société civile et les ressources mobiles pour soutenir et mettre en œuvre les initiatives des sections nationales de l'APNAC et de GOPAC.

Au cours de la période de discussions, les questions et les commentaires étaient concentrés sur les manières de créer des synergies entre les organismes de la société civile, les parlementaires et le secteur privé. Les membres du groupe d'experts se sont montrés particulièrement optimistes quant au fait que les parlementaires peuvent jouer un rôle important à la Conférence des états parties de la CNUCC, et ont pressé les participants de faire connaître leurs idées, à partager leurs connaissances et à communiquer leurs initiatives avec GOPAC pour assurer un effort collaboratif dans la lutte contre la corruption. Des questions complexes ont été soulevées, par exemple, comment s'assurer que les rapports de la CNUCC sont présentés au parlement, comment lutter contre la corruption politique et la corruption à grande échelle, comment faire tomber les obstacles qui freinent l'accès à l'information. Les participants ont également partagé leurs succès sur le terrain et ont discuté d'initiatives de lutte contre la corruption du Stanford Change Lab, le GRECO du Conseil de l'Europe et le Pacte mondial des Nations Unies.

Le dernier intervenant a été Roy Cullen, président du Groupe de travail mondial contre le blanchiment de capitaux de GOPAC. Il a présenté le Guide d'action relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux à l'intention des parlementaires de GOPAC. Il a souligné que cet outil représente un appel à l'action pour lutter contre le blanchiment d'argent issu de la corruption. Il a affirmé que les parlementaires pouvaient à tout le moins surveiller le rendement de leur gouvernement dans la lutte contre le blanchiment de capitaux. M. Cullen reconnaît le soutien généreux du Groupe d'Action financière (GAFI), la CNUCC, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et INTERPOL. Il a encouragé les participants à lire le Guide et assuré le soutien de GOPAC. Il a conclu son allocution en présentant Priya Sood, conseillère en programmes au sein du Groupe de travail mondial contre le blanchiment de capitaux, au Secrétariat mondial de GOPAC.

À la fin du Forum, le groupe a approuvé une déclaration³ et a convenu des points suivants :

³ Voir l'annexe C pour consulter le communiqué officiel.

- *Les parlementaires doivent activement faire connaître la CNUCC au sein de leur parlement respectif.*
- *L'organe exécutif doit mettre en œuvre tous les volets de la CNUCC.*
- *L'organe exécutif doit s'assurer de mettre en place un mécanisme d'examen annuel présenté au parlement et diffusé de manière ouverte et transparente.*
- *Les questions soulevées lors du processus d'examen de la CNUCC font l'objet de débats ouverts au parlement.*

La déclaration a été soumise à la Conférence des parties de la CNUCC et sera également inclus dans le rapport définitif. GOPAC et ses partenaires ont réitéré leur engagement de se pencher sur chacun des volets du déclaration et de mettre en œuvre les principes de la CNUCC dans leur pays respectif.

Annexe A : Ordre du jour

Quatrième Conférence des États Partie de la Convention des NU contre la corruption (CNUCC)

4^e Forum des parlementaires

L'importance des parlementaires pour la CNUCC

Parrainé par:

L'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC)

Marrakech, Maroc

Le 26 octobre 2011

Salle Oliveraie, Complexe Palmeraie Golf Palace

Survol:

Les parlementaires ont une responsabilité constitutionnelle d'exiger que l'autorité exécutive soit imputable publiquement pour les opérations financières; de faire rapport ouvertement au parlement de l'exercice de leurs pouvoirs et des ressources publiques octroyées; et rendre compte directement et publiquement de leur interprétation de la pertinence et de la sagesse de leurs décisions. Au cours de ce Forum, les discussions porteront sur la façon dont les parlementaires tiennent les gouvernements imputables d'assurer la mise en application de la CNUCC et de renforcer le besoin de mettre en place un système de rapport adéquat.

Ordre du jour

13 h 00 à 13 h 10	Bienvenue par le Président M. Naser J. Al Sane, Président, GOPAC
13 h 10 à 13 h 25	Raison que les parlements ont un rôle essentiel dans le mécanisme de revue formel de la CNUCC L'Honorable John Williams, PDG, GOPAC
13 h 25 à 13 h 45	Aller de l'avant avec la CNUCC dans la Région africaine L'Honorable Amadou Bouare, président RPACC-MALI
13 h 45 à 14 h 15	Discussion
14 h 15 à 14 h 30	Lancement du Guide d'action contre le blanchiment d'argent pour les parlementaires L'Honorable Roy Cullen, président, Groupe de travail mondial contre le blanchiment d'argent de la GOPAC
14 h 30 à 15 h 00	Communiqué, annonces et mot de clôture M. Naser J. Al-Sane, Président, GOPAC

Annexe B: Liste des participants

Panélistes

M. Naser Al Sane, Chair, GOPAC
Hon. John Williams, CEO, GOPAC
Hon. Roy Cullen, Chair, Anti-Money Laundering Global Task Force
Hon. Amadou Bouare, President, APNAC - Mali

Parlementaires

Hon. Filali Ghouini, Algeria
Hon. Ibrahim Karali, Algeria
Hon. Aliou Barry, Guinea
Hon. Sakhr Al-Waageeh
Hon. Boyd Hamusonde, Zambia
Hon. Lazarous Chota, Zambia
Hon. Ahmed Boulasri, Yemen
Hon. Abdelghani Wafiq, Morocco
Hon. Abdelazziz Omari, Morocco
Hon. Nazha Alaoui, Morocco
Hon. Mohammed Ihouf, Morocco
Hon. Zaghloul Essaydi, Morocco
Hon. Mary Wachakia, Tanzania

Observateurs

M. Saiful Bhuiyan, Bangladesh GOPAC National Chapter
M. Royd Katonga, Zambia GOPAC National Chapter
Mme. Olajobi Makinwa, UN Global Compact
Mme. Laura Sanz-Levia, GRECO
M. David Pimm, Foreign Affairs Canada
M. Paul Cooke, Tearfund
Mr. Melissa Lawson, Tearfund
Mme. Ilari Rantakari, MFA/Finland
Mme. Milan Cvikl, European Court of Auditors
Mme. Maria Adomeit, UNODC
Mme. Charbel Sarkis, Associations Attorney at Law
Mme. Raphaela Toncic-Soring, IACA
Mme. Kavitha Kaman, Standford Change Lab
M. Faisal Alfahad, Transparency Society, Kuwait

Personnel: Andrea Blake, John McCook, Priya Sood, GOPAC (Canada)

Annexe C

Communiqué pour le Quatrième Forum des parlementaires Le 26 octobre 2011

Dans le cadre de la Conférence des États partie
à la Conférence des Nations Unies contre la corruption

NOUS, LES PARLEMENTAIRES (membres de l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC) (et d'autres parlementaires participants), réunis au Quatrième Forum de parlementaires, en parallèle de la quatrième Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, (ci-après, la CNUCC ou la Convention), à Marrakech au Maroc, le 26 octobre 2011,

RECONNAISSONS les impacts nuisibles profondément enracinés de la corruption sur les individus et les institutions, les empreintes mondiales destructrices du problème, et nos responsabilités en tant que parlementaires pour assurer la transparence et l'imputabilité dans la lutte contre la corruption, qui comprend les responsabilités énoncées en vertu de la Convention;

RECONNAISSONS ET FÉLICITONS les États membres des Nations Unies qui ont signé et ratifié la CNUCC;

NOUS RAPELLONS le Forum des Parlementaires de 2006 à la Conférence des États partie (CdEP) à la mer Morte en Jordanie, qui a identifié des mesures supplémentaires pouvant être prises par les parlementaires, telles le renforcement de la surveillance et de l'éthique parlementaires; le Forum de parlementaires de 2008 à la CdEP à Bali en Indonésie, qui a identifié des façons que les parlementaires pouvaient appuyer, de manière soutenue, la mise en application des améliorations à la gouvernance nécessaires pour prévenir la corruption; et le Forum des parlementaires de 2009 à Doha au Qatar, qui a identifié la façon dont les parlementaires devaient engager les citoyens, les intervenants de la société civile, les agences internationales et les experts pour combattre la corruption collectivement;

PAR LES PRÉSENTES NOUS RECONNAISSONS que les parlementaires doivent promouvoir activement la CNUCC dans leurs parlements respectifs; que l'autorité exécutive doit effectuer la mise en application intégrale de la CNUCC, dans le but d'assurer un mécanisme annuel de revue, et que le Rapport sur le mécanisme de revue soit déposé au Parlement et partagé de manière ouverte et transparente; et

APPUYONS FORTEMENT que les questions soulevées lors du processus de revue de la CNUCC fassent l'objet d'un débat ouvert au Parlement.